FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER
Reconnue d'utilité publique

100% Recherche

Le journal de ceux qui luttent contre le cancer

MARS 2021
N° ISSN 2426-3753

N°26

LES CANCERS DU REIN : L'INNOVATION CONTINUE

CHERCHER POUR GUÉRIR

Pour contrer les cancers du rein qui sont nombreux, divers et potentiellement agressifs, les innovations se succèdent et le répertoire thérapeutique continue de s'enrichir, d'année en année. Les chercheurs s'attachent désormais à identifier les indices qui permettront d'optimiser l'orchestration des différents traitements.

Chaque année en France, les cancers du rein touchent plus de 15 000 personnes et sont la cause de plus de 5 500 décès. Ces chiffres frappants doivent être contextualisés. Au début des années 90, la proportion de patients en vie 5 ans après leur diagnostic était de 59%, elle était de 72% pour les patients diagnostiqués à la fin des années 2000. Depuis, le développement de nouvelles thérapies continue de faire évoluer le pronostic des cancers du rein les plus avancés, même s'ils sont plus complexes à traiter.

L'enrichissement du répertoire thérapeutique

Aujourd'hui, la grande majorité des cancers du rein localisés est guérie, en premier lieu grâce à des interventions chirurgicales qui ont gagné en précision. Pour les patients porteurs d'une tumeur localisée mais dont l'agressivité est avérée, des traitements peuvent être aujourd'hui proposés après l'opération même si aucun n'est encore validé de façon définitive. Différents essais sont en cours pour établir le standard qui permettra de limiter au mieux le risque de récidive.

C'est pour les patients dont le cancer est avancé voire métastatique que des innovations thérapeutiques majeures ont émergé ces dernières années. Les premières ont reposé sur une observation cruciale : les tumeurs du rein ont un réseau vasculaire important. Cette caractéristique est due à une anomalie des mécanismes qui assurent la perception du taux d'oxygène (O2) au sein des cellules cancéreuses. En réaction à une sensation faussée de manque d'oxygène, ces cellules stimulent leur environnement

Suite page suivante ->

édito

François DUPRE
Directeur général

Le 4 février, le Président de la République a présenté la nouvelle stratégie décennale de lutte contre le cancer en France. La Fondation ARC, qui est membre du Conseil d'Administration de l'INCa, est satisfaite de cet engagement reconduit sur un temps long avec un budget en progression de 20%.
Dans ce combat collectif, grâce à vous, nous sommes déjà engagés dans des programmes de recherche d'envergure comme, par exemple, sur les cancers des adultes et des enfants les plus difficiles à soigner ou encore sur les innovations thérapeutiques pour améliorer l'efficacité des traitements et limiter les séquelles. Je vous laisse d'ailleurs les découvrir dans ce journal.
Aujourd'hui, l'un des enjeux pour notre société est de mieux comprendre les liens entre Cancer et Vieillissement. Ainsi, nous avons décidé de fédérer la communauté des experts afin de lancer des projets qui amélioreront la prise en charge et les soins des séniors.
Avec vous, nous pourrons continuer à accélérer ces recherches si porteuses d'espoir. Un grand merci.

Sommaire

CHERCHER POUR GUÉRIR P1-3
Les cancers du rein : l'innovation continue

INNOVER POUR PROGRESSER P4
De la genèse à la progression du lymphome folliculaire

QUESTIONS/RÉPONSES P5

L'ESSENTIEL SUR… P6
Les essais cliniques

LA FONDATION ARC ET VOUS P7-8

CHERCHER POUR GUÉRIR

immédiat pour qu'il produise plus de vaisseaux sanguins censés leur fournir les précieuses molécules d'O2. Ce développement vasculaire (angiogenèse) favorise le développement tumoral et est la cible des médicaments dits « anti-angiogéniques » dont la première génération a été mise au point à partir des années 2000. Ces thérapies permettent de stabiliser la progression tumorale chez de nombreux patients mais rarement d'obtenir de rémission.
C'est par contre un espoir que semblent porter les immunothérapies : en 2018, un premier essai a permis d'atteindre cet objectif chez 9% des patients ayant reçu une double immunothérapie. Même si elles changent les perspectives, ces immunothérapies seules ne suffisent pas et la démarche actuelle repose sur leur association aux autres traitements. En deux ans, de nouvelles molécules de thérapie ciblée et d'immunothérapie ont été testées, seules ou combinées, et multiplient les options thérapeutiques, en première intention ou non.

Vers une prise en charge plus adaptée

Pour intervenir de façon plus efficace, l'enjeu est aussi de trouver les marqueurs qui permettent de savoir, dès le diagnostic, à quel traitement répondra le mieux un patient donné. D'importantes explorations des caractéristiques moléculaires tumorales ont été et sont encore menées en ce sens, en parallèle des essais cliniques. Mais alors qu'elles portent généralement sur la tumeur prise dans son ensemble, certaines équipes de recherche s'attachent dorénavant à mener ces explorations sur chacune des milliers de cellules tumorales prélevées chez un patient. Cette approche « sur cellules uniques », qui distingue – au sein de la tumeur – les cellules cancéreuses des cellules immunitaires ou vasculaires par exemple, permet ainsi de démultiplier les informations recueillies…
Ce degré de précision ouvre des perspectives inédites pour comprendre les ressorts de la résistance des cancers du rein face aux anti-angiogéniques ou aux immunothérapies. Outre l'identification de marqueurs de réponse aux traitements, de nouvelles pistes thérapeutiques adaptées à chaque situation devraient émerger de ces travaux de haute précision.

Article rédigé avec le concours de Gabriel Malouf, Professeur des Universités et Praticien Hospitalier, oncologue médical à l'Institut de cancérologie Strasbourg Europe.

Chiffre clé

15 000 nouveaux cas

environ chaque année en France, les cancers du rein sont à la 7ème place des cancers les plus fréquents, juste derrière les mélanomes de la peau et devant les cancers du pancréas.

LA RECHERCHE AVANCE…

« Il est urgent de mieux prédire l'action des immunothérapies »

Le Pr Gabriel Malouf nous présente les études qu'il mène avec son équipe de l'Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire à Illkirch pour identifier les patients atteints d'un cancer du rein susceptibles de bénéficier d'une immunothérapie.

« L'arrivée des immunothérapies a changé la prise en charge des patients atteints d'un cancer du rein à cellules claires – la forme ultra-majoritaire de ces cancers – lorsqu'ils sont à un stade avancé ou métastatique. Malheureusement, tous les patients n'en tirent pas de bénéfice. Les différents essais montrent une réponse chez 40% des patients dont un quart bénéficie d'une réponse complète et durable. Il est urgent de mieux prédire l'action de ces traitements afin d'envisager des stratégies thérapeutiques adaptées dès le diagnostic. Pour y parvenir, nous avons commencé une étude utilisant les échantillons issus de l'essai BIONIKK initié en 2017. Cet essai était alors le premier à proposer l'administration d'immunothérapies et/ou d'anti-angiogéniques en fonction de caractéristiques moléculaires de la tumeur de chaque patient. Dans notre étude, nous nous penchons spécifiquement sur des caractéristiques qui ne sont pas strictement génétiques mais plutôt « épigénétiques » : concrètement, nous recherchons la présence de certaines marques biochimiques bien connues qui sont déposées sur l'ADN des cellules tumorales. La mise en relation de ces indices et du suivi clinique des patients dans le cadre de l'essai BIONIKK devrait nous permettre de savoir si ces modifications épigénétiques jouent un rôle dans la réponse aux immunothérapies et, dans tous les cas, de mieux comprendre les facteurs qui déterminent cette réponse. »

Gabriel Malouf et son équipe

VOTRE DON FAIT LA DIFFÉRENCE

443 000 € sur 3 ans,

c'est le montant attribué par la Fondation ARC au projet du professeur Gabriel Malouf dans le cadre de l'édition 2018 de l'appel à projets « SIGN'IT – Signatures en immunothérapie : diagnostiquer, prédire et suivre la réponse au traitement ». Cette subvention servira notamment à renforcer l'équipe de recherche grâce au recrutement d'un bio-informaticien et d'un technicien de laboratoire.

PAROLES DE PATIENT

Christelle V., 53 ans

Mon cancer du rein est resté longtemps silencieux. Après les premiers symptômes, des examens ont révélé une masse dans le rein puis une atteinte dans plusieurs veines. Les services de chirurgie urologique et vasculaire ont dû se coordonner en urgence pour une opération délicate. Celle-ci a été un succès mais des métastases s'étaient déjà formées et on m'a proposé un traitement au sunitinib dans le cadre d'un essai clinique. Au bout de 11 mois les tumeurs avaient disparu, juste avant le confinement de mars 2020. Le traitement a donc été mis en pause mais, en août, trois nodules ont été découverts. Mon médecin m'a alors proposé une seconde thérapie ciblée, le cabozantinib. Trois mois plus tard, les résultats ont montré que je répondais très bien au traitement. Aujourd'hui, malgré quelques effets secondaires, je peux profiter de ma famille et m'impliquer dans une association qui m'a beaucoup aidée dans les coups durs.

Nous remercions Christelle pour son témoignage.

L'ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE

De la genèse à la progression du lymphome folliculaire

Directeur de recherche Inserm, Bertrand Nadel est lauréat du prix « Équipe à l'honneur » décerné par la Fondation ARC en 2020 pour les avancées obtenues par son équipe au centre d'immunologie de Marseille-Luminy.

Qu'est-ce qu'un lymphome folliculaire ?

Le lymphome folliculaire, qui représente 20% des lymphomes, est un cancer du système immunitaire touchant certains globules blancs, les lymphocytes B. Il s'agit du deuxième lymphome le plus fréquent chez l'adulte. Malgré l'utilisation d'immunothérapies ciblées depuis les années 2000, il est, aujourd'hui encore, considéré comme un cancer incurable. La progression de la maladie est particulièrement sournoise, très lente, indolore et sans signe clinique pendant plusieurs années. Le diagnostic n'est ainsi fait que tardivement et les rechutes sont courantes. L'identification de stratégies thérapeutiques permettant le contrôle de ces rechutes est donc essentielle.

Quel était l'objectif de votre projet soutenu par la Fondation ARC ?

Grâce au fantastique essor de la génomique, il est apparu que les rechutes résultaient rarement de l'évolution directe des cellules tumorales présentes au diagnostic mais étaient plutôt dues à des cellules ancestrales, pré-tumorales, vraisemblablement présentes plusieurs années avant l'apparition de la tumeur. Dans ce contexte, l'objectif de notre projet était de mieux comprendre la formation de ces lymphocytes pré-tumoraux associés aux rechutes et de développer de nouvelles méthodes pour préciser le pronostic.

Quels résultats avez-vous obtenus ?

Nous avons observé que la genèse du lymphome folliculaire était associée à une profonde reprogrammation génétique des lymphocytes, entrainant leur transformation pré-tumorale puis tumorale. Les fonctions des cellules immunitaires proches sont également modifiées pour créer un environnement qui stimule les cellules cancéreuses. Par ailleurs, nous avons identifié, en collaboration avec une équipe basée à Stanford aux États-Unis, une mutation présente dans les cellules précurseurs de lymphome et détectable dans le sang 7,5 ans avant le diagnostic. Nos travaux ouvrent donc de nouvelles perspectives pour identifier le plus tôt possible les patients qui pourraient rechuter.

L'avis de LA FONDATION

Prix Équipe à l'honneur 2020 décerné par la Fondation ARC

Équipe soutenue par
FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER
Reconnue d'utilité publique
PROGRAMME LABELLISÉ FONDATION ARC

Chaque année, le Conseil Scientifique de la Fondation ARC analyse et compare l'ensemble de la production scientifique issue des « Programmes Labellisés Fondation ARC » dont le soutien financier est arrivé à son terme. Le prix « Équipe à l'honneur » récompense l'équipe de recherche qui a obtenu les avancées les plus marquantes. En 2020, la Fondation ARC a attribué ce prix, d'un montant de 10 000 euros, à l'équipe de Bertrand Nadel. Le Conseil Scientifique a salué un travail minutieux aboutissant à des progrès significatifs, aussi bien dans la compréhension de la maladie qu'en termes d'applications cliniques, remarquablement valorisé par des publications d'exception et la mise en place de nombreuses collaborations internationales.

VOTRE DON UN FORMIDABLE ACCÉLÉRATEUR DE PROGRÈS

Ces cinq dernières années, la Fondation ARC a financé 86 projets de recherche sur les lymphomes pour un montant global de 7,6 millions d'euros. Ces projets visent à mieux comprendre les processus biologiques impliqués dans la progression tumorale, des mécanismes génétiques aux interactions cellulaires. L'objectif est de développer des méthodes diagnostiques précoces, des moyens pronostiques plus précis et des approches thérapeutiques plus efficaces.

À quoi servent les directives anticipées ?

Les directives anticipées font partie des mesures mises en place avec la loi Leonetti de 2005 (renforcées en 2016 par la loi Claeys-Leonetti). Elles permettent à chaque personne majeure d'indiquer par écrit ses souhaits en cas de maladie grave, d'accident ou de fin de vie, notamment en ce qui concerne les traitements et les actes médicaux qu'elle souhaite, ou non, recevoir. Elle dispose ainsi d'un moyen de faire entendre sa voix pour le cas où elle se trouverait dans l'incapacité de s'exprimer.
Rédiger ses directives anticipées n'est pas une obligation : c'est un droit pour la personne et non un devoir. Elles s'établissent par écrit à tout moment, que l'on soit malade ou en bonne santé. Elles sont valables sans limite de temps mais peuvent être révisées ou révoquées en toute occasion par leur auteur. Leur contenu prime sur les avis et témoignages des personnes de l'entourage. Il est toutefois recommandé d'informer ses proches de l'existence de ces directives et de leur en donner des copies.
Au moment de les rédiger, il est important de se rapprocher de son médecin traitant ou de l'équipe médicale pour se faire aider. Le ministère des Solidarités et de la Santé propose un modèle de formulaire (non obligatoire) qui guide cette démarche.
Il est également possible de remplir ces directives anticipées sur papier libre en les datant et signant.

Qu'est-ce que la virothérapie ?

La virothérapie antitumorale, aussi appelée immunothérapie oncolytique, est une stratégie consistant à utiliser des virus modifiés pour attaquer les tumeurs.
Le virus s'introduit spécifiquement dans les cellules cancéreuses, il s'y multiplie jusqu'à entraîner leur éclatement et leur mort.
Les déchets cellulaires ainsi libérés sont reconnus et leurs caractéristiques sont mises en mémoire par le système immunitaire qui ciblera à l'avenir chaque nouvelle cellule présentant ces mêmes caractéristiques.
Le système immunitaire se trouve ainsi stimulé afin de s'activer contre la tumeur. C'est à ce titre que la virothérapie est considérée comme une immunothérapie.
L'idée d'utiliser des bactéries ou des virus pour lutter contre les tumeurs date du XIXe siècle, mais faute de résultats probants et face à l'essor d'autres traitements destinés à s'imposer comme traitements de référence (la radiothérapie et la chimiothérapie), cette piste a longtemps été laissée de côté.
Aujourd'hui, dans le sillon des avancées concernant l'immunothérapie, la virothérapie fait de nouveau l'objet de nombreuses recherches, même si les traitements de virothérapie effectivement dispensés à des patients sont encore peu nombreux. En effet, à l'heure actuelle, la seule virothérapie autorisée, produite à partir du virus de l'herpès modifié, concerne le traitement du mélanome.

Pour en savoir plus

La Fondation ARC propose une nouvelle édition mise à jour de sa brochure « Les soins palliatifs en cancérologie » dans laquelle sont abordés le cadre législatif, les spécificités de la prise en charge palliative ainsi que des informations pratiques à destination des patients et de leurs proches. Elle a été réalisée en partenariat avec le Centre National des soins palliatifs et de la fin de vie (CNSPFV).

Vous pouvez télécharger gratuitement cette brochure sur notre site internet : www.fondation-arc.org.

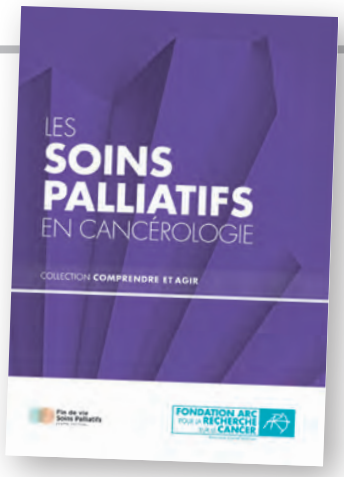

Obtenir une aide juridique et sociale

Droit des malades, problèmes financiers, prêt bancaire, logement, travail… la maladie peut confronter à de nombreuses difficultés administratives et juridiques face auxquelles il est possible d'être accompagné par des professionnels.

La prise en charge des patients dans leur combat contre la maladie n'est pas qu'une question médicale. C'est une évidence aujourd'hui : lorsque le cancer survient, de nombreuses difficultés peuvent impacter la vie quotidienne. Parmi elles, deux reviennent souvent : celles d'ordre financier (Comment compenser les pertes de revenus ? Comment se faire rembourser les frais de transports ? Quelle prise en charge des prothèses ? Etc.) et les questions de droit (Quels sont mes droits à l'hôpital en termes d'accès au dossier médical, de choix du traitement, d'identification de la personne de confiance ? Que faire vis-à-vis de mon employeur ? Comment accéder aux soins quand on est étranger ? Etc.).
Pour être aidé, il est conseillé de solliciter des professionnels spécialisés. A l'hôpital, c'est un des rôles de l'assistant social mais aussi des lieux d'information ou des associations. En dehors de l'établissement de soins, deux plateformes sont accessibles par téléphone et permettent d'obtenir gratuitement le conseil de juristes : la ligne dédiée de France Assos Santé (Santé Info Droits : 01 53 62 40 30) et Cancer Info, le service de l'Institut national du cancer (0 805 123 124).
Plus d'informations sur vos droits et aides sociales sur le site https://www.fondation-arc.org/cancer/contacts-utiles

Un essai clinique est une étude scientifique indispensable et obligatoire qui permet d'évaluer, chez des personnes volontaires, des traitements élaborés et préalablement testés en laboratoire.

LES ESSAIS CLINIQUES :
Quel rôle dans le développement d'un médicament ?

LES OBJECTIFS D'UN ESSAI CLINIQUE

S'assurer qu'un nouveau traitement est :

PLUS efficace que le traitement de référence
ET qu'il est bien toléré

OU

AUSSI efficace que le traitement de référence
MAIS mieux toléré

LES DIFFÉRENTES PHASES D'UN ESSAI CLINIQUE

PHASE 1
50 personnes maximum
Objectif : Étudier la tolérance et les effets secondaires d'un médicament.

PHASE 2
Une centaine de patients
Objectif : Déterminer le dosage et le protocole d'administration du médicament.

PHASE 3
Des centaines à des milliers de patients
Objectif : Comparer l'efficacité du traitement testé à celle du traitement de référence en répartissant les patients en deux groupes tirés au sort (randomisation).

MISE SUR LE MARCHÉ DU MÉDICAMENT AVEC ACCORD DE LA HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

PHASE 4
Objectif : Signaler aux autorités de santé tout effet secondaire non répertorié (phase de pharmacovigilance). Le signalement peut être fait par un patient ou un professionnel de santé.

CHIFFRES CLÉS

- **2 522** essais cliniques ouverts en France en cancérologie (29% du nombre total d'essais cliniques en 2020)[1]
- En nombre d'essais cliniques en oncologie, la France se situe au **2ème** rang en Europe[2]

(1) Source : www.clinicaltrials.gov, 5 janvier 2021
(2) Source : « Attractivité de la France pour la recherche clinique », 10e enquête du LEEM, octobre 2020.

VOTRE DON FAIT LA DIFFÉRENCE

Depuis 2010, la Fondation ARC a financé des essais cliniques pour un montant de plus de 34,6 millions d'euros. Ces essais cliniques sont primordiaux pour tester l'efficacité et la bonne tolérance de nouvelles thérapies ou combinaisons de thérapies anti-cancéreuses chez l'homme. L'objectif est d'améliorer la prise en charge des patients adultes et enfants atteints de cancer en développant des traitements plus efficaces.

Pour en savoir plus

www.fondation-arc.org
rubrique
« Supports d'information »

LA FONDATION ARC VOUS RÉPOND

Pourquoi un projet de recherche nécessite-t-il un financement sur la durée ?

Un projet de recherche doit être financé sur la durée car la recherche est une discipline qui demande du temps. La progression en biologie se fait par tâtonnement : il faut expérimenter pour tester ses hypothèses, il est donc possible de se tromper. L'erreur contribue d'ailleurs aux avancées en aboutissant à des résultats inattendus ou en écartant définitivement certaines hypothèses. C'est cette dynamique longue et complexe qui mène aux découvertes majeures. D'autre part, la recherche en biologie concerne des organismes vivants dont les temps de développement sont longs. En ce sens, des protocoles de plusieurs jours voire plusieurs semaines sont parfois nécessaires. Enfin, une des contraintes inhérentes à la biologie est que les êtres vivants ne sont pas figés. Par conséquent, les phénomènes étudiés, tels que les réponses aux médicaments, peuvent fortement varier d'une population à l'autre. Il est donc essentiel de répéter plusieurs fois des expériences souvent très longues pour analyser la tendance générale des résultats et pouvoir conclure.

Qu'est-ce que le Fonds Pour Bertrand-Kamal ?

Le 9 septembre 2020, Bertrand-Kamal, aventurier charismatique de Koh-Lanta, est emporté par un cancer fulgurant du pancréas. Pour lui rendre hommage, Denis Brogniart, notre parrain, et la société de production de l'émission ont décidé d'organiser une levée de fonds pour la recherche sur le cancer du pancréas.
Le Fonds Pour Bertrand-Kamal voit ainsi le jour sous la responsabilité de la Fondation ARC.
Il est 100% dédié au financement de projets de recherche visant à améliorer le dépistage et le diagnostic de ce cancer et à identifier de nouvelles thérapies.
Grâce à la générosité des donateurs, nous avons déjà collecté 710 000 euros.
Si vous souhaitez, vous aussi, vous mobiliser pour le cancer du pancréas, faites un don sur https://pourbertrandkamal.fondation-arc.org.

LA FONDATION ARC DANS LA PRESSE

« Le cancer, un enjeu de santé majeur avec des moyens mineurs »

En décembre 2020, Claude Tendil, Président de la Fondation ARC, prenait la parole dans *Le Figaro* pour rappeler que le cancer demeurait la première cause de mortalité en France et faisait part de la nécessité d'augmenter les montants alloués à la recherche dans notre pays. Dans cette interview, il rappelle qu'en France 40% du budget de la recherche est issu du secteur caritatif.
Ceci montre combien il est important que la Fondation ARC puisse continuer à collecter des fonds pour soutenir les jeunes chercheurs et les chercheurs de très haut niveau et ainsi faire progresser la recherche. Grâce à l'expertise de la Fondation ARC et des chercheurs bénévoles qui constituent les instances scientifiques, les projets financés sont sélectionnés à un niveau d'excellence important.
Evoquant l'histoire de la Fondation ARC, il met en avant l'application de règles de gouvernance très rigoureuses et soumises aux contrôles du Don en Confiance. Insistant sur le fait que les actions de la Fondation ne sont possibles que grâce à la générosité de ses donateurs, testateurs et mécènes, il rappelle que c'est grâce à eux que la Fondation ARC pourra atteindre son objectif : permettre de guérir 2 cancers sur 3 d'ici 2025.

Une édition digitale des 24èmes Journées Jeunes Chercheurs

Le 30 novembre dernier se sont tenues de façon virtuelle les 24e Journées Jeunes Chercheurs (JJC) de la Fondation ARC. Ce sont plus de 100 jeunes chercheurs qui ont présenté leurs travaux. Certains lauréats de cette journée ont suscité l'intérêt des médias régionaux. *La Dépêche du Midi* honorait Thomas Farge, triplement récompensé pour ses recherches sur les cellules leucémiques résistantes à la chimiothérapie et *Ouest France* mettait en lumière les travaux très prometteurs d'Elise Vène sur les cancers du foie.

Les rendez-vous de la Fondation

6 avril 2021

49ème Prix Fondation ARC Léopold Griffuel : premier prix de recherche en cancérologie d'Europe et l'un des plus prestigieux de la recherche scientifique. En raison du contexte sanitaire, cette remise de prix se déroulera cette année de manière virtuelle.

Pour tout renseignement complémentaire sur notre actualité, consultez notre site **www.fondation-arc.org.**

La Fondation ARC à votre écoute

Fondation ARC - Service Relations Donateurs
BP 90003 - 94803 Villejuif Cedex

01 45 59 59 09

donateurs@fondation-arc.org

www.fondation-arc.org

facebook.com/ARCcancer

@FondationARC

LES 24èmes JOURNÉES JEUNES CHERCHEURS

Le 30 novembre dernier, la Fondation ARC a organisé les Journées Jeunes Chercheurs dans un format 100 % digital inédit en raison du contexte sanitaire actuel. Ces journées ont réuni virtuellement des jeunes talents, futurs leaders de la recherche en cancérologie, pour présenter leurs travaux à des chercheurs confirmés et échanger avec des donateurs et testateurs de la Fondation ARC qui rendent possible, grâce à leur générosité, le financement de leurs recherches.

A l'issue de ces journées, la Fondation ARC a décerné deux types de prix : le Prix Hélène Starck qui récompense les meilleures présentations scientifiques (communications orales et posters) et le Prix Kerner qui récompense les meilleurs travaux de vulgarisation scientifique. Le Président du jury, Eric Solary, a salué la qualité des travaux présentés cette année et a souligné la diversité des champs d'investigation des jeunes chercheurs.

Les 7 lauréats du Prix Hélène STARCK :

SESSION ORALE

Hadia Moindjie
Catégorie Post-doctorat
Gustave Roussy, Villejuif.

Thomas Farge
Catégorie Doctorat
Centre de Recherche en Cancérologie de Toulouse.

Manon Julien
Prix du jury
Institut de Biologie Intégrative de la Cellule, CEA de Saclay.

SESSION POSTER (Présentation écrite)

Bertrand Fabre
Catégorie Post-doctorat
Laboratoire de Recherches en Sciences Végétales, Azeville-Tolosanne.

Sabrina Mennou
Catégorie Doctorat
Institut Curie, Orsay.

Elise Vène
Prix du jury
Institut NuMeCan, Rennes.

Juliette Mainguené
Catégorie Master
Institut Curie, Paris.

Les 3 lauréats du Prix KERNER :

Florent Peglion
1er prix
Institut Pasteur, Paris.

Thomas Farge
2ème prix
Centre de Recherche en Cancérologie de Toulouse.

Charlotte Audoynaud
3ème prix
Institut Curie, Orsay.

Et cette année, le Prix « Coup de Cœur » a été décerné à Thomas Farge. Il a su expliquer ses recherches de manière simple et accessible et convaincre les auditeurs de l'intérêt de ses travaux. Si vous souhaitez participer à nos prochains évènements sur internet, n'hésitez pas à contacter notre Service Relations Donateurs pour leur indiquer votre adresse email.

Prochain évènement prévu le 06/04/2021 : Remise du 49ème Prix Fondation ARC Léopold Griffuel. Rendez-vous sur notre site pour suivre notre actualité.

« J'agis contre le cancer »

Mon mari est décédé à 65 ans d'un cancer du pancréas et je suis moi-même en rémission suite à un cancer de la moelle osseuse. Nous n'avons pas eu d'enfants mais nous nous sommes beaucoup occupés d'une nièce dont le père est mort très jeune, lui aussi d'un cancer. Je suis donatrice à la Fondation ARC depuis longtemps mais j'avais envie d'en faire plus tout en protégeant ma nièce. J'ai contacté la responsable des relations testateurs pour lui faire part de mon souhait. Elle m'a envoyé la brochure sur les legs et nous avons longuement échangé pour peaufiner mon projet. J'ai ensuite pris rendez-vous avec mon notaire pour déposer mon testament et nommer légataire universel la Fondation ARC, à charge pour elle de délivrer un legs particulier à ma nièce, après règlement des frais de succession. Ma nièce n'aura ainsi rien à payer et les chercheurs pourront avancer dans leurs travaux un peu grâce à moi. La recherche sur le cancer progresse, j'en suis la preuve. Mais elle a encore besoin de nos dons et legs. Et nous, en tant que malades, nous avons besoin d'elle pour vivre.

Francine, 68 ans, Bagneux (92)

Nous remercions Francine pour son témoignage et son engagement à nos côtés.

Autour de vous des personnes souhaitent nous soutenir :

FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER
Reconnue d'utilité publique

BULLETIN DE SOUTIEN PONCTUEL à renvoyer dans l'enveloppe jointe

☐ **OUI, je soutiens les chercheurs dans leur combat contre le cancer.**

Veuillez trouver ci-joint mon don de :

☐ **30 €** ☐ **50 €** ☐ **80 €**
☐ **100 €** ☐ **150 €** ☐ **autre…. €**

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Fondation ARC ou sur **www.fondation-arc.org**

De la part de : ☐ Mme ☐ M.

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
_____
Code postal _____
Ville _____
Email _____

5876350

La Fondation ARC ou le tiers qu'elle a mandaté collecte et traite vos données pour répondre à vos demandes et faire appel à votre générosité. Soucieuse du bon respect de vos droits, la Fondation ARC s'engage à ne pas sortir les données hors de l'Union Européenne et à les conserver pendant la durée nécessaire à leur traitement. Les données postales peuvent faire l'objet d'un échange à des tiers. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre ☐.
Pour vous opposer à l'utilisation de vos données ou demander leur rectification, contactez le Service Relations Donateurs au 01 45 59 59 09 ou donateurs@fondation-arc.org. Pour toute demande relative au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, contactez le Délégué à la protection des données personnelles : dpo@fondation-arc.org. Pour nous joindre par courrier : Fondation ARC - 9 rue Guy Môquet - BP 90003 - 94803 Villejuif Cedex.

FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER
Reconnue d'utilité publique

100 % Recherche – Journal Trimestriel – Fondation ARC pour la recherche sur le cancer – BP 90003 – 94803 Villejuif Cedex – Tél. : 01 45 59 59 09 – www.fondation-arc.org – Représentant légal et Directeur de la publication : François Dupré – Comité éditorial : François Dupré, Sylvie Droubay-Luneau, Chantal Le Gouis, Vanessa Honoré – Rédaction : Raphaël Demonchy, Charles Hellec, Emilie Boutinaud, Nicolas Reymes, Nathalie Courtial, Vanessa Honoré – Réalisation : Studio Goustard – Crédits photos : Istock - DR – Commission paritaire : 1024H85509 – Dépôt Légal : mars 2021, ISSN 2426-3753 – Imprimeur : La Galiote-Prenant - 70 à 82 rue Auber - 94400 Vitry-sur-Seine – Tirage : 138 000 exemplaires. Ce numéro du journal 100% Recherche est accompagné du supplément «Prélèvement Automatique».

DON en CONFIANCE comitecharte.org

La Fondation ARC ne reçoit aucune subvention publique et dépend à 100 % de votre générosité pour faire progresser la recherche sur le cancer en France.